

DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES  
CANTON DE VERSAILLES -2

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE DU 3 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 3 mars à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, dûment convoqué, s'est réuni, à l'Espace Edouard Tarron, sous la présidence de Mme Magali Lamir, Vice-Présidente du CCAS.

**Présents :**

Pour les administrateurs élus : Mme Catherine Despierre, Mme Chantal Lacauste, Mme Michèle Menez et Mme Odile Novel.

Pour les administrateurs nommés : Mme Michèle Cambron, Mme Claude Hamel, Mme Marie-Anne Hameury et M. Lucien Legay.

**Ont donné procuration :**

M. Pascal Thévenot à Mme Magali Lamir  
Mme Martine Desrues à Catherine Despierre  
M. Jean-Marc Chauveau à M. Lucien Legay  
M. Jean-Charles Orsini à Mme Michèle Menez.

---

**Délibération n°2020-05**

**OBJET : Approbation du compte administratif 2019**

**Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale,**

**VU** l'article L123-8 du code de l'action sociale et des familles, par lequel les règles qui régissent la comptabilité des communes sont applicables aux centres communaux d'action sociale,

**VU** l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatif à la publicité des budgets et des comptes, par lequel une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux,

Pour toute correspondance :

M. le Maire | Mairie | 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 58 50 40

Courriel : [relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr](mailto:relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr)

**CONSIDÉRANT** que le Conseil d'administration constate pour la comptabilité du CCAS les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

**CONSIDÉRANT** que le pouvoir du Président est inopérant lors du vote du compte administratif,

**CONSIDÉRANT** que M. Pascal Thévenot, Ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2019, les finances du CCAS en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

**ENTENDU** l'exposé de Mme Magali Lamir, Vice-Présidente du CCAS,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,

**PROCÉDANT** au règlement définitif du budget de l'année 2019,

**ARRÊTE** les résultats définitifs du budget du Centre communal d'action sociale tels que résumés ci-dessous :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2019 (A)	881 269,73 €	20 187,35€	901 457,08 €
Recettes 2019 (B)	835 569,47 €	10 587,33€	846 156,80 €
Résultat de l'exercice 2019 (C) = (B) – (A)	- 45 700,26 €	- 9 600,02€	- 55 300,28 €
Report de l'exercice 2018 (D)	89 903,47 €	18 055,66€	107 959,13 €
<b>Résultat cumulé de l'exercice 2019</b> (E) = (C) + (D)	44 203,21 €	8 455,64€	52 658,85 €
<b>Reste à réaliser</b>	0 €	0 €	0 €

**VOTE** par chapitre les résultats définitifs du budget du Centre communal d'action sociale tels que résumés ci-dessous :

**Vote de la section de fonctionnement : dépenses**

Chapitres	Objet	Montants
011	Charges à caractère général	340 045,60 €
012	Frais de personnel et charges assimilées	409 996,75 €
65	Autres charges de gestion courante	123 266,60 €
042	Opérations de transfert entre sections	7 960,78 €
<b>TOTAL</b>	<b>En dépenses de fonctionnement</b>	<b>881 269,73 €</b>

**Vote de la section de fonctionnement : recettes**

Chapitres	Objet	Montants
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	198 475,47 €
74	Dotations et participation	618 600,00 €
77	Produits exceptionnels	494,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	18 000,00 €
TOTAL	En recette de fonctionnement	835 569,47 €

**Vote de la section d'investissement : dépenses**

Chapitres	Objet	Montants
21	Immobilisations corporelles	981,80 €
27	Autres immobilisations financières	1 205,55 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	18 000,00 €
TOTAL	En dépenses d'investissement	20 187,35 €

**Vote de la section d'investissement : recettes**

Chapitres	Objet	Montants
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 421,00 €
27	Autres immobilisations financières	1 205,55 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	7 960,78 €
TOTAL	En recette d'investissement	10 587,33 €

**ADOpte** à l'unanimité le compte administratif 2019,

**DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2019, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à Vélizy-Villacoublay, le 3 mars 2020.

Certifiée exécutoire la présente  
Délibération transmise au Préfet  
Du Département des Yvelines le

Pour le Président du CCAS  
Par délégation  
La Vice-Présidente  
Magali Lamir

La Directrice du CCAS  
Claudine Arnault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-267801710-20200303-2020-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2020  
Affichage : 10/03/2020